



**Saison 2025-2026**

## PROCES-VERBAL COMMISSION MIXITE - FEMINE PV N° 160 C°FEM/4

---

**Réunion du**                      **Jeudi 11 Juin 2026**

---

**Présidence :**                      Mme URBANIAK Nathalie

---

**Présents :**                      Sylvain POUX BERTHE (visio), Romuald BORAS, Maxence DUMONT (Visio),  
Nissrine HORMAT, Corentin BRUYAS (CTD DAP), Frédéric MAZUIR

---

### **I- Footopia**

La commission dresse un bilan globalement très positif de l'édition 2026 de Footopia. Les différents sites ont enregistré une participation satisfaisante et les retours des joueuses, des familles et des clubs sont encourageants.

La commission souligne toutefois certaines difficultés rencontrées, notamment liées aux conditions météorologiques, à la concurrence avec d'autres événements et à une mobilisation parfois insuffisante de certaines joueuses ou clubs.

La commission rappelle également sa volonté de pérenniser l'événement en proposant une date unique, inscrite au calendrier dès le début de saison et programmée en dehors des vacances scolaires, en gardant le format actuel, favorisant la pratique partagée entre joueuses et parents. Une possibilité d'évolution serait d'organiser cet événement sur un plateau féminin afin de favoriser une participation encore plus importante des clubs et des joueuses.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif Toutes Foot, une réflexion est engagée sur la mise en place d'interventions dans les collèges et lycées, notamment lors des cours d'EPS, afin de favoriser le recrutement de nouvelles licenciées dans les catégories U15F et U18F.

### **2- Compte Rendu des actions réalisées en 2026**

La commission revient sur l'ensemble des actions menées au cours de la saison. Les membres constatent une dynamique positive autour de ces différentes actions et soulignent l'investissement de la plupart des clubs dans les opérations de développement du football féminin. Cependant, certains événements de soccers ont dû être annulés sur certaines catégories faute de clubs participants.

### **3- Projection sur la saison 2026-2027**

Un point est réalisé sur les retours des clubs concernant leurs intentions d'engagement pour la saison 2026-2027. Les projections laissent apparaître un nombre d'équipes relativement stable dans l'ensemble des catégories féminines, malgré un effectif encore limité sur certaines catégories de l'école de football féminine.



*Précisions sur les catégories*

### **Séniors Féminines**

La commission rappelle le projet de réforme de la pratique Seniors Féminines à horizon trois saisons. L'objectif est d'accompagner progressivement les clubs vers une pratique davantage orientée vers la compétition, avec pour finalité l'augmentation du nombre d'équipes engagées à 11. Il est précisé que cette évolution nécessitera la prise de licences libres et non de licences loisirs.

Plusieurs interrogations sont également soulevées concernant l'organisation future d'un éventuel championnat loisirs et de son mode de gestion, soit par les districts, soit directement par les clubs.

### **U18 Féminines**

Une réflexion est engagée autour d'une harmonisation des pratiques avec la possibilité, à terme, de tendre vers un championnat unique à 11, tout en conservant des possibilités de pratique à 8 lorsque cela est nécessaire. L'objectif est de renforcer la compétitivité du championnat et de favoriser la progression des joueuses dans une catégorie où le nombre d'équipes reste limité.

### **U15 Féminines**

La commission souhaite maintenir l'organisation actuelle avec une pratique à 8.

### **U13 Féminines**

La commission évoque la possibilité d'intégrer, lors de la seconde phase, des oppositions face à des équipes U12 masculines afin de diversifier les formes de pratique et d'accompagner la progression des joueuses.

### **U11 Féminines**

La commission souhaite maintenir l'organisation actuelle avec une pratique principalement à 5, complétée ponctuellement par des rassemblements ou rencontres à 8.

### **U7-U9 Féminines**

Aucune modification n'est envisagée pour la saison prochaine. Les formes de pratique actuelles sont reconduites.

## **4- Championnats Interdistricts**

La commission évoque les championnats interdistricts afin de préparer la prochaine réunion avec la Saône et Loire.

Concernant les compétitions interdistricts U18 Féminines, la commission souligne la qualité de l'organisation ainsi que la présence d'arbitres officiels en Côte d'Or, particulièrement appréciée par les clubs. La commission souhaite conserver le principe des rencontres aller-retour et propose d'étudier une reprise plus précoce des compétitions afin de limiter la durée de la trêve hivernale.

Concernant le championnat Seniors Féminines à 11, la commission relève un manque de souplesse du calendrier lors de la saison écoulée, notamment en raison des nombreuses perturbations météorologiques ayant entraîné un calendrier particulièrement dense.

Les membres soulignent également un déficit de communication autour des compétitions Seniors Féminines et U18 Féminines, notamment concernant les coupes, et souhaitent une meilleure valorisation de ces pratiques.



*La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.*

**La Présidente  
N. URBANIAK**